## Lieu d'accueil: "3-10 ans" En cas de besoin d'une garderie gratuite, votre enfant sera obligatoirement accueilli pour les maternels et les élémentaires à l'école François Truffaut. Ecole maternelle Jeu de Paume (9h/17h) Ecole maternelle Les Coquelicots (9h/17h) Ecole élémentaire François Truffaut (7h30/18h30) Ecole élémentaire Léonard de Vinci (9h/17h)Lieu d'accueil: "11-13 ans" Ecole élémentaire François Truffaut (7h30/18h30). J'autorise Madame ou Monsieur à venir chercher mon ou mes enfant(s). ☐ J'autorise mon ou mes enfant(s) à partir seul(s Réservé aux élémentaires et collégiens Date: Signature: Document à retourner à : Accueil des mairies de quartiers, SESAME. - mounines@ville-moulins.fr - par courrier : Direction de l'Éducation et des Loisirs Accueil de loisirs - Automne 2021 B.P. 1629- 03 016 MOULINS Cedex. Votre enfant est collégien : veuillez vous assurer auprès de la Direction de l'Éducation et des Loisirs qu'une fiche sanitaire a bien été remplie en début d'année.

## TRAVAUX À L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MOUNINES

L'accueil de loisirs des 3-13 ans se délocalise

## INSCRIPTIONS VACANCES D'AUTOMNE





VACANCES DU 25 OCT. AU 5 NOV. 2021

INSCRIPTIONS DU 11 AU 13 OCTOBRE

















Pour les 3-6 ans	Accueil sur les écoles maternelles Jeu de Paume et Les Coquelicots. Horaires : 9h - 17h.	VACANCES D'AUTOMNE 2021 INSCRIPTIONS : du LUNDI 11 au MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 Passée cette date, ou en cas d'inscription incomplète, votre (vos) enfant(s) ne pourra(ont) pas fréquenter l'accueil de loisirs.  Je soussigné(e) Adresse :						
Pour les 6-10 ans	Accueil sur les écoles élémentaires François Truffaut et Léonard de Vinci Horaires : 9h - 17h.							
Pour les 11-13 ans	Accueil à l'école élémentaire de François Truffaut. Horaires : 7h30 - 18h30.	 	Tél. fixe : Enfant(s) à inscrire à l'a					
		I	Nom, Prénom de l'enfant	Date de naissance	École fréquentée	11 ans et +		
Garderie gratuite	Garderie gratuite : Uniquement sur l'école élémentaire de François Truf- faut pour les enfants de 3-13 ans. Horaires : 7h30-9h / 17h -18h30.				□Maternelle □Élémentaire □Collège			
MOT DE L'ÉQUIPE  L'équipe de l'accueil de loisirs a le plaisir de vous présenter le programme des vacances d'Automne.  Ce programme d'activités et de sorties est susceptible d'évoluer et de s'enrichir en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.		i 			□Maternelle □Élémentaire □Collège			
					□Maternelle □Élémentaire □Collège			
"3-13 ans: En route pour l'atelier des sorciers"  Durant leurs vacances, les petits et les grands seront		,     			□Maternel □Élémentaire □Collège			
plongés dans le monde des sorciers, ils découvriront différentes histoires comme « La sorcière dans les airs » pour les plus petits et « Amandine Mallabul »								
			Inscriptions pour les pér					

pour les plus grands. Fils conducteurs de la session! Les enfants développeront leurs talents culinaires en découvrant des recettes originales : colorants alimentaires et pâtes d'amande seront de la par-

Ils laisseront libre cours à leur imagination à travers de nombreuses activités manuelles en créant de nombreux accessoires de sorcellerie (balai, chaudron...) Bien d'autres surprises encore seront au rendez-vous!

## "11-13 ans: Mini Séjour"

Mini séjour au Mont-Dore du lundi 25 au mercredi 27 Octobre (places limitées à 12 enfants). Hébergement en gîte.

Activités: randonnée, kart, tyrolienne, bowling...

Une réunion d'information sera tenue en amont à destination des parents et des enfants.

<b>Inscriptions</b>	pour	162	périodes	cochées	ci-dessous	:
---------------------	------	-----	----------	---------	------------	---

- Du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2021(fermé le lundi 1er /11)

Mini-séjour : du lundi 25 au mercredi 27 octobre 2021

En cas de périodes d'inscription différentes pour chacun des enfants, un courrier explicatif doit être joint.

Aucune confirmation d'inscription ne vous sera adressée. Pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Moulins, les inscriptions seront prises en considération en fonction des places disponibles.

L'inscription engendrera l'émission d'une facture. En cas d'absence, prévenir 10 jours avant la fréquentation, sinon en l'absence de certificat médical, la facturation sera faite en fonction des journées réservées à l'inscription. Les certificats médicaux devront être transmis uniquement à la Direction de l'Éducation et des Loisirs. Toute modification d'inscription devra être signalée par écrit.

Facture à adresser :		
☐ Mère	Père	Autre